

Compte rendu du comité de pilotage « Haute Moder et affluents » du mardi 3 février 2009.

PRESENTS :

Cécile BAYEUR, Sycoparc
Sébastien MORELLE, Sycoparc
Bernard DISS, Club Vosgien de Bitche
Georges CRONIMUS, commune de Gumbrechtshoffen
Benoît BRUNAGEL, Président du Syndicat Rothbach-Moder
Fernand KANZLER, Association Mosellane d'Economie Montagnarde
Roseline BERRY, Conservatoire des Sites Lorrains
Guy HAMMER, Maire de la commune de Mouterhouse
Samuel BRUCKER, adjoint au maire de la commune de Baerenthal
Bertrand PIMMEL, Conseil Général du Bas-Rhin
Yann VINCENT, Conseil Général du Bas-Rhin
Christian CROPSAL, Président de l'Office de Tourisme du Pays de Bitche
Gilles GRUNENWALD, Conservatoire des Sites Alsaciens
François HORNBERGER, délégué de la commune de Goetzenbruck
Vincent GREBIL, Communauté de Communes du Pays du Verre et du Cristal
Jean-Marie BURT, Fédération de Pêche de la Moselle
Annelise WENDLING, adjointe au maire de la commune de Niederbronn-les-Bains
Herbert SCHOTT, maire de la commune de Rothbach
Alphonse MEYER, maire de la commune de Zinswiller
André LOHR, maire de la commune d'Oberbronn et Syndicat du Ripshubel
Georges SAND, président du SIVOM Haute Moder
Claude KAMMERER, maire de la commune de Zittersheim
Jean MICHAELY, maire de la commune de La Petite-Pierre
Roland VANDE MAELE, Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de la Moselle
Yves MULLER, président Ligue pour les Oiseaux Alsace
Robert HAMANN, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, service départemental Moselle
Thierry CLAUSS, ONEMA, service départemental Bas-Rhin
Hubert SCHMUCK, Office National des Forêts, Agence de Sarrebourg
Bruno POTIN, Direction Régionale de l'Environnement Lorraine
Mathilde HOFF, Direction Régionale de l'Environnement Lorraine, stagiaire
Philippe OSSWALD, Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin
Jean-Paul DROVAL, maire de la commune de Philippsbourg
Jacques WENTZ, Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt du Bas-Rhin
Yves WERTENBERG, Direction Régionale de l'Environnement Alsace
Dominique MARMILLOT, adjoint de la commune de Menchhoffen

EXCUSES :

Collectivités territoriales ou groupements

Monsieur MASSERET, Président du Conseil Régional de Lorraine
Madame Clarisse STUKA, Conseil Général de la Moselle

Monsieur le Maire de la commune d'OFFWILLER
Monsieur le Maire de la commune de SCHILLERSDORF
Monsieur le Maire de la commune de WEINBOURG
Monsieur le Maire de la commune de BISCHHOLTZ
Monsieur le Maire de la commune de BITCHE

Monsieur le Maire de la commune d'OBERSTEINBACH

Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal des communes forestières de la région de Woerth

Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Moyenne Moder
Monsieur JOST, Président du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de la Zinsel du Nord

Administrations et établissements publics de l'Etat

Madame Sylvette MISSON, Sous-Préfète de Haguenau

Monsieur BIANCHI, Sous-Préfet de Saverne

Madame Magali DAVERTON, Sous-Préfète de Wissembourg

Monsieur ASAEL, Centre Régional de la Propriété Forestière Lorraine-Alsace

Monsieur POIRSON, Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports du Bas-Rhin

Monsieur PAGANI, Direction Départementale de l'Equipement de la Moselle

Représentants organisations agricoles et sylvicoles, domaine de la chasse, de la pêche, du sport, du tourisme et des associations de protection de la nature

Monsieur BOEHLER, Président Office de Tourisme de Niederbronn-les-Bains

Monsieur David Suck, Vice-Président du Sycoparc et Conseiller Général du canton de Volmunster accueille l'ensemble des participants et les remercie d'être présents en nombre. Il remercie Monsieur Eitel, Maire d'Eguelshardt, pour le prêt de la salle Christiane RAPPIN et sa participation à l'organisation de cette réunion. Il rappelle que le 27 octobre 2006 se tenait à Zinswiller le comité de pilotage de validation du document d'objectifs du site interrégional « Haute Moder et affluents » fruit de plusieurs années de travail en concertation avec l'ensemble des partenaires locaux. Au cours de ce dernier comité, l'ensemble des membres a accordé sa confiance au Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord en lui confiant, par vote, la maîtrise d'ouvrage de l'animation Natura 2000 sur ce site. Monsieur SUCK précise qu'il présidera à présent ce comité de pilotage par délégation de Monsieur Michaël Weber, Président du Sycoparc.

Le Président Suck propose au cours de ce comité de pilotage de faire le point sur les premières actions mises en œuvre par le Sycoparc et ses partenaires au cours des deux années d'animation du document d'objectifs du site Natura 2000 « Haute Moder et affluents » (FR 4100208 et FR 4201795). Il passe la parole à Monsieur Sébastien Morelle, chef de projet Natura 2000 au Sycoparc, en précisant qu'il y a beaucoup de choses à présenter et qu'il convient de rentrer dans le vif du sujet sans plus attendre.

Monsieur Sébastien Morelle, explique que des documents d'objectifs « de communication » sont disponibles pour les nouveaux élus qui n'auraient pas suivi la démarche depuis le début. Il complète, en précisant que chaque membre du comité a trouvé à sa place une brochure présentant des exemples d'actions menées sur les différents sites Natura 2000 du PNRVN.

Monsieur Morelle commence sa présentation du bilan à l'aide d'un document power point. Il ajoute qu'il s'arrêtera régulièrement au cours de l'exposé pour laisser place aux questions et au débat.

Le power point présenté est téléchargeable sur le site internet du SYCOPARC (le fichier étant un peu lourd le chargement prend quelques minutes pendant lesquelles la page internet reste blanche):

http://www.parc-vosges-nord.fr/html/telechargement/Comite_de_pilotage_animation_prem_actions.ppt

Après la présentation des actions menées sur le bassin du Schwarzbach, Monsieur Burt intervient sur plusieurs thèmes.

Concernant la réhabilitation de l'amont de la tourbière de Neudoerfel par l'exploitation des peuplements d'épicéas, Monsieur Burt demande s'il est prévu de diversifier les ripisylves par des plantations complémentaires et s'interroge sur le devenir économique du site au-delà de l'action de restauration.

Monsieur Morelle répond que pour le moment les travaux de restauration sont loin d'être achevés, même si aujourd'hui près de la moitié de la surface d'épicéas (5 ha) a été éliminée. Il n'est pas aujourd'hui prévu d'intervenir pour favoriser certaines essences par plantation...un certain nombre d'espèces viendront spontanément dans les clairières suite à l'exploitation : pin sylvestre, bouleau, bourdaine, aulnes. Le principe de la restauration est de rediriger le site vers une dynamique plus naturelle avec le moins d'interventionnisme possible à terme. Le gestionnaire de la forêt Pimodan a par ailleurs accepté le principe de laisser évoluer naturellement ce site, à forte contrainte technique, sans lui imposer un objectif de rentabilité économique. Au-delà de l'abattage des épicéas, un certain nombre de questions se posent sur les possibilités de restauration du système tourbeux : une étude sera menée en 2009 pour mieux comprendre le fonctionnement de la tourbière et évaluer l'intérêt d'autres opérations de restauration (broyage des rémanents, étrepape, modification hydraulique...)

Mr Burt ajoute qu'il est également important de mettre en œuvre des actions de suivi de certaines espèces, comme le cuivré des marais, qu'il estime en forte régression dans les vallées concernées.

Mr Morelle poursuit son intervention en traitant des actions menées dans la vallée de la Zinsel du Nord. Il présente notamment un projet pilote de suppression d'une série d'étangs en barrage sur le ruisseau forestier de la Bioldmuehle.

Monsieur Burt revient sur la question des ouvrages qui jalonnent les cours d'eau et précise que ces aménagements accentuent les phénomènes d'ensablement des cours d'eau et qu'il est fondamental de travailler à leur effacement, à l'image de ce que vient de présenter Monsieur Morelle.

Monsieur Burt précise par ailleurs que l'impact des étangs est également très important sur les peuplements piscicoles. Il prend l'exemple de l'étang du Langweyer qui se situe en barrage sur le Muehlenbach (vallée du Schwarzbach) et qui se trouve abriter une belle population de brochet, qu'il serait préjudiciable de libérer dans les ruisseaux au cours d'une future vidange.

Enfin, Monsieur Burt rappelle que les pêcheurs contribuent également à l'entretien régulier des cours d'eau et qu'il est important de le rappeler.

Monsieur Morelle répond que le problème des poissons carnassiers (brochet, perche, sandre) ou allochtones (silure, black bass...) introduits dans les ruisseaux de première catégorie des Vosges du Nord est ancien et généralisé. De nombreux cours d'eau présentent des peuplements piscicoles déséquilibrés du fait de leur communication avec des étangs dont la gestion halieutique est souvent catastrophique. Il précise qu'aujourd'hui les opérations de vidange d'étangs sont assez bien suivies par les services de l'eau, et qu'il y a obligation pour le propriétaire de récupérer les espèces interdites en première catégorie au cours de la vidange ou avant celle-ci. Le Sycoparc, en tant qu'animateur, du site y veille également.

En ce qui concerne l'implication des pêcheurs, Monsieur Morelle déclare qu'effectivement les associations de pêche sont des partenaires incontournables sur le terrain, et que des actions permettant de tisser du lien entre le monde de la pêche, le monde des gestionnaires et des scientifiques sont prioritaires. Dans le cadre des actions du document d'objectifs « Haute Moselle et affluents », le Sycoparc et les fédérations de pêche 67 et 57, organisent des sessions de formation à destination des membres des associations locales de pêche dans le cadre d'une opération s'intitulant « une rivière à redécouvrir ». La première formation aura lieu le 11 avril prochain.

Roselyne Berry intervient afin de préciser l'implication du CSL sur les projets d'acquisitions foncières prévus au document d'objectifs du site. Elle rappelle que deux secteurs font l'objet d'une convention de recherche active avec la SAFER : il s'agit de zones humides se situant sur le Breidenbach à l'aval d'Althorn et sur le Falkensteinerbach à l'aval d'Eguelsardt. Pour l'instant, un premier état des lieux écologique a été mené au cours de l'année 2008 et les listes de propriétaires ont été établies...il convient désormais de contacter l'ensemble des propriétaires et de leur proposer le rachat, c'est la SAFER qui doit se charger de ce travail prochainement.

Messieurs Suck et Morelle remercient les représentants de l'Office National des Forêts et de la forêt privée Pimodan pour leur implication au cours de ces deux premières années de mise en œuvre du document d'objectifs. Le bilan dépasse toutes les espérances, et la mobilisation des partenaires forestiers a notamment permis de multiplier les actions de restauration de ripisylves sur l'ensemble du site. Monsieur Morelle précise également le travail important qui a été accompli par les cadres de l'Office National des Forêts (Julien Prinnet, Béatrice Longechal pour l'Alsace. Irene Bee, Hubert Schmuck, Nicolas Gérard pour la Lorraine) sur les dossiers de suppression d'étangs et d'ouvrages hydrauliques.

Monsieur Hubert Schmuck intervient pour souligner que dans le cas de la suppression des étangs de la Bioldmuehle, le projet a nécessité de nombreuses réunions de calage avec le Sycoparc, les services de l'eau, le maître d'œuvre. Il y

avait une obligation d'exemplarité et en parallèle un petit défi technique pour réussir à effacer les digues et les ouvrages sans impacter le milieu à l'aval. Monsieur Schmuck précise que le résultat est plus que satisfaisant, et que la dépense de 20 000 € paraît très modérée au regard de l'intérêt écologique de l'opération.

Monsieur Emile Eitel fait remarquer que les étangs sont localement perçus comme des lieux de nature, ils permettent le développement de nombreux crapauds, canards...Il est probablement nécessaire de faire encore des efforts de communication pour sensibiliser les habitants à l'intérêt de ces travaux.

Monsieur Thierry Clauss intervient et félicite le travail accompli. Il tient à souligner l'importance de ce type de travaux pour les écosystèmes aquatiques. Le rétablissement de la continuité écologique est un enjeu primordial rappelé par la directive cadre sur l'eau. Les effets des opérations de restauration de ce type sont difficiles à percevoir pour le quidam et à quantifier pour les spécialistes.

Monsieur Eric Brua rappelle la position du Sycoparc sur les étangs. Le Sycoparc est opposé à toutes nouvelles autorisations de création d'étangs dans le périmètre du Parc, pour mémoire : le site de la « Haute Moder et ses affluents » compte près de 550 étangs et le territoire du Parc autour de 1500. Par contre, les actions de suppression d'étangs se font exclusivement dans le cadre de démarches contractuelles et volontaires.

Monsieur Morelle termine sa présentation en soulignant les quelques problèmes administratifs qui ralentissent encore la démarche :

- l'impossibilité de faire signer les chartes Natura 2000 (défiscalisation) entre 2007 et 2008, car l'arrêté ministériel de désignation officielle de la ZSC « Haute Moder » n'était pas signé (la désignation officielle est parue au JO du 20 janvier 2009 pour la partie bas-rhinoise...toujours en attente pour la partie mosellane) ;
- des délais d'instruction et de paiement parfois longs pour les contrats Natura 2000 ;
- une veille administrative concernant les étangs difficile à organiser ;
- une animation des projets agro-environnementaux fastidieuse, car il s'avère difficile de récupérer les bonnes informations dans des délais raisonnables auprès de la DDAF du Bas-Rhin ;
- le flou concernant la mise en place des listes départementales de travaux soumis à évaluation des incidences dans les sites Natura 2000 (courrier à Mr le Préfet du Bas-Rhin du 28 février 2007 resté sans réponse).

Concernant le problème des listes départementales, Monsieur Yves Wertenberg de la Diren Alsace répond que la chose n'est effectivement pas encore très bien cadrée dans le dispositif Natura 2000 et, qu'à priori, les services du Ministère travaillent à l'élaboration d'une liste nationale des types de travaux soumis à évaluation des incidences dans les sites Natura 2000.

Mr Burt souligne qu'il est nécessaire de mener une opération de sauvetage des batraciens au niveau de la route départementale entre Mouterhouse et Baerenthal. Il souhaite également que soit amplifiée la communication vers les télé locales ou internet.

Enfin, Monsieur Loehr intervient en rappelant qu'en tant que Président de syndicat de rivière, il est particulièrement inquiet de voir le sable accélérer sa descente vers les zones avales. Il précise qu'il entretient régulièrement des désableurs en aval de la Zinsel, et que cela coûte beaucoup d'argent. Il complète son intervention en demandant s'il n'est pas dangereux de favoriser l'aulne au bord des cours d'eau, étant donné que celui-ci est sensible au phytophthora. Enfin, il se demande si les différents programmes en cours sur les cours d'eau (SAGE) sont cohérents les uns avec les autres.

Monsieur Morelle répond que le Sycoparc et le service rivière du département du Bas-Rhin sont en contact régulier, et que les études et actions Natura 2000 nourrissent les réflexions du SAGE et des SAGEECE. D'autre part, le Sycoparc est présent dans l'ensemble des comités de pilotage des SAGEECE et également membre de la commission locale de l'eau ; il veille en permanence à la cohérence des politiques locales concernant les cours d'eau de son territoire.

En ce qui concerne le phytophthora, Monsieur Morelle indique qu'à sa connaissance, les ripisylves des rivières du massif gréseux ne sont, pour l'heure, pas réellement touchées. Le zoospore flagellé du phytophthora se dissémine principalement en descendant le courant, les têtes de bassin sont donc, à priori, plus à l'abri que les secteurs de plaine. Le risque réside plutôt dans les travaux d'entretien qui peuvent se faire en remontant d'une zone infectée vers une zone saine, et ainsi colporter le champignon.

Monsieur David Suck conclue en remerciant Monsieur Morelle et en conviant l'assemblée à un verre de l'amitié.

Monsieur Morelle propose de programmer au printemps un comité de pilotage sur le terrain, afin d'aller voir les principales réalisations évoquées ce jour. Il pense envoyer un coupon d'inscription pour cette sortie à chaque membre du comité de pilotage avec le compte-rendu de la séance.